



Bordeaux, le 11 décembre 2009

Madame, Monsieur, Cher confrère,

Nous invitons votre établissement à participer à la **surveillance des accidents d'exposition au sang, AES-RAISIN**, pour l'année 2010.

La méthodologie et l'outil, inchangés depuis 2008, sont téléchargeables sur le site Internet du CCLIN Sud-Ouest (<http://www.cclin-sudouest.com>) rubrique « Surveillances » section « AES ». Si vous avez déjà téléchargé et utilisé l'outil informatique en 2009 ou 2008, attention à ne pas le retélécharger (ceci effacerait alors vos données déjà saisies).

Il est important de rappeler que l'un des objectifs quantifiés du plan stratégique national 2009-2013 de prévention des infections associées aux soins est celui d'une baisse de 25% de l'incidence des AES pour 100 lits. Nous vous encourageons donc vivement à réaliser une surveillance de vos accidents d'exposition au sang afin de pouvoir quantifier votre évolution locale.

Si votre établissement souhaite participer à cette surveillance AES-RAISIN en 2010, merci de bien vouloir retourner le bulletin de participation ci-joint (ce bulletin est également téléchargeable sur le site du CCLIN Sud-Ouest) avant le 30 janvier 2010. **Merci de bien préciser les coordonnées du référent pour cette enquête au sein de votre établissement** car ce dernier sera notre contact privilégié au cours de l'année. **La date de retour des données est fixée au plus tard au 31 mars 2011.**

Par avance merci de bien vouloir transmettre ces informations au(x) médecin(s) du travail de votre établissement ainsi qu'à la personne référente pour cette surveillance dans votre établissement si différente du médecin du travail.

En espérant que vous pourrez vous associer à ce projet, je vous prie de croire, Madame, Monsieur, cher confrère, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Docteur Anne-Gaëlle VENIER